



Emplacement de stationnement

Par **huchon**, le **12/09/2012** à **11:03**

Bonjour,
dans mon bail je suis locataire d'un logement communal il est précisé que je dois me garer sur tel parking. dans le journal communal il a été indiqué que les locataires devaient se garer ailleurs devant laisser ce parking aux éventuels clients du restaurant. n'ayant pas eu de courrier et étant mentionné dans mon bail le lieu de mon stationnement. dois je me plier à cet article

Par **amajuris**, le **12/09/2012** à **13:38**

bjr,
ce qui compte c'est votre bail, donc je vous conseille de demander des explications à la mairie. un bail a plus de valeur qu'un journal communal.
avez-vous un emplacement réservé sur ce parking ?
ou s'agit-il d'une simple possibilité ?
cdt